Centre Meir Amit d'Information sur les Renseignements
et le Terrorisme au Centre d'Etudes Spéciales (CES)

Nouvelles du terrorisme et du conflit israélo-palestinien

(17-23 décembre 2014)

Débris d'une roquette tirée le 19 décembre 2014 sur le Conseil régional d'Eshkol (Page Facebook de la Police d'Israël)

Aperçu général

■ Une roquette a été tirée sur le Sud d'Israël pour la troisième fois depuis la fin de l'Opération Bordure Protectrice. En riposte, l'armée de l'air israélienne a pris pour cible une fabrique de béton utilisée par le Hamas au Sud de la bande de Gaza. Le Hamas a critiqué la frappe mais un haut responsable du mouvement, Mussa Abu Marzouq, a déclaré que le Hamas était toujours astreint à l'accord de cessez-le-feu et respectait l'accalmie.

■ Le 17 décembre 2014, la Jordanie a présenté au Conseil de sécurité de l'ONU la proposition de décision palestinienne appelant à un accord de paix et à la fin de "l'occupation des territoires palestiniens" d'ici 2017. Il s'agit d'une proposition unilatérale visant à porter préjudice à Israël et à le soumettre aux pressions dans le cadre d'une campagne internationale lancée par l'AP.

■ Le 17 décembre 2014, la Cour de justice européenne a annulé l'inscription du Hamas sur la liste des organisations terroristes de l'EU, en raison d'un vice de procédure. La Cour a précisé qu'il s'agissait d'une décision technique et non politique et les sanctions imposées au Hamas sont maintenues pour une durée de trois mois. Le Hamas a salué la décision.

Sud d'Israël

Tirs de roquettes et de mortiers sur Israël

- Le 19 décembre 2014 dans l'après-midi, **une roquette s'est abattue dans un secteur inhabité du Conseil régional d'Eshkol dans le Néguev occidental,** sans faire de blessés. Des dégâts ont été causés à un champ. Aucune organisation terroriste n'a revendiqué la responsabilité du tir. **Il s'agit du troisième tir de roquette identifié en territoire israélien depuis la fin de l'Opération Bordure Protectrice.**

Répartition mensuelle des tirs de roquettes (2013-2014)[1]

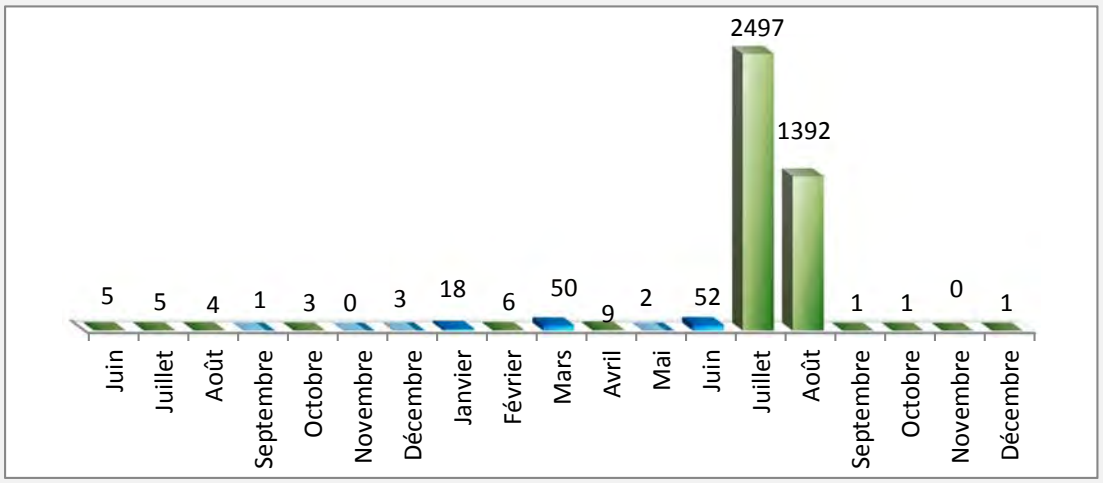

Répartition annuelle des tirs de roquettes sur le Sud d'Israël [2]

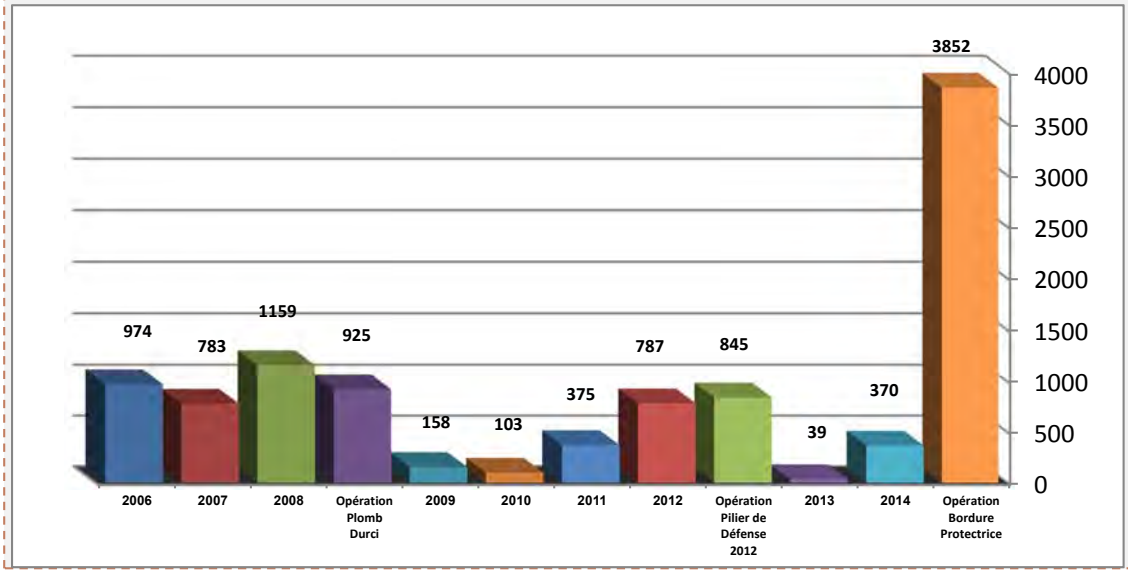

[1] Exact à la date du 23 décembre 2014. Les statistiques ne comprennent pas les tirs d'obus de mortier ni les roquettes tirées qui se sont abattues dans la bande de Gaza.
[3] Ces données ne tiennent pas compte des tirs d'obus de mortier.

Réaction de Tsahal suite au tir de roquette

■ En réponse au tir de roquette, des appareils de l'armée de l'air israélienne ont visé une infrastructure terroriste du Hamas à Khan Yunis au Sud de la bande de Gaza (Porte-parole de Tsahal, 20 décembre 2014). Les médias israéliens ont rapporté qu'une usine de ciment utilisée par le Hamas a été attaquée. **Il s'agit de la première attaque aérienne effectuée par Tsahal dans la bande de Gaza depuis la fin de l'Opération Bordure Protectrice**.

Réactions du Hamas

■ Les responsables du Hamas ont vivement critiqué l'attaque, la qualifiant de violation de la trêve :

- **Ismail Haniya**, le vice-président du bureau politique du Hamas, a qualifié l'attaque de violation flagrante de l'accord de trêve et a appelé l'Egypte à empêcher Israël de mener de nouvelles attaques aériennes (Felesteen al-'Aan, 20 décembre 2014).

- **Sami Abu Zuhri**, porte-parole du Hamas, a qualifié l'attaque aérienne d'escalade dangereuse et a averti Israël de ne pas agir ainsi une nouvelle fois (Page Facebook de Sami Abu Zuhri, 20 décembre 2014).

- **Salah al-Bardawil**, député du Hamas au Conseil Législatif Palestinien (CLP), a affirmé qu'il s'agissait d'une mesure de la campagne électorale du Premier ministre israélien Netanyahu pour surmonter la défaite d'Israël dans l'Opération Bordure Protectrice (Page Facebook de Salah al-Bardawil, 20 décembre 2014).

- **Mussa Abu Marzouq**, membre du bureau politique du Hamas, a affirmé qu'Israël était naturellement agressif et avait violé l'accord obtenu sous l'égide de l'Egypte (Press TV, 20 décembre 2014). Toutefois, il a précisé que **le Hamas était astreint à l'accord de trêve tant qu'Israël l'était.** Il a affirmé que **le Hamas tentera, avec les autres organisations [terroristes], d'honorer l'accord de cessez-le-feu afin de ne pas donner à Israël d'excuse pour attaquer la bande de Gaza** (Sama, 20 décembre 2014).

Nouvel incident à la frontière avec la bande de Gaza

■ **Un nouvel incident a été signalé cette semaine près de la frontière entre Israël et la bande de Gaza**. Le 19 décembre 2014, plusieurs dizaines de Palestiniens se sont approchés de la barrière de sécurité dans la région de Jabaliya. Les forces de Tsahal ont

ouvert le feu. Les médias palestiniens ont annoncé que cinq Palestiniens avaient été touchés à la jambe.

Jérusalem et la Judée-Samarie

■ Au cours de la semaine, les violences et les confrontations se sont poursuivies dans les foyers de heurts "habituels" en Judée-Samarie et dans les quartiers de Jérusalem Est, dans le cadre de la "résistance populaire" (village de Qadum, à proximité de la prison d'Ofer, Bil'in, point de passage de Qalandia, etc.)

■ Deux manifestations principales ont été organisées cette semaine :

- **Le 19 décembre 2014**, une manifestation a eu lieu dans le village de Turmus Aya (Nord de Ramallah) en mémoire de Ziad Abu Ein, en présence de responsables de l'Autorité Palestinienne. Des émeutes ont été signalées et des Palestiniens ont attaqué les forces de Tsahal présentes sur place (Wafa, 19 décembre 2014).

- **Le 19 décembre 2014**, le **Hamas** a organisé une manifestation de masse sur le Mont du Temple à Jérusalem. Des Palestiniens masqués portant des bandeaux du Hamas ont agité des drapeaux du Hamas (PALDF, 19 décembre 2014).

Droite : Incendie de pneus durant une manifestation à Turmus Aya (Wafa, 19 décembre 2014).
Gauche : Palestiniens masqués arborant le drapeau du Hamas lors d'une manifestation sur le Mont du Temple (Paldf, 19 décembre 2014)

■ En Judée-Samarie et à Jérusalem, les tirs de pierres et de cocktails Molotov ont également continué, ainsi que les tentatives d'attaques à l'arme blanche contre des Israéliens. Ci-après les principaux événements :

- **Le 19 décembre 2014**, les forces de sécurité israéliennes ont effectué une perquisition dans le village de Douma (Sud-Est de Naplouse) et ont trouvé une importante quantité d'armes, dont un pistolet, des munitions pour fusils d'assaut M16 et des centaines de balles (Porte-parole de Tsahal, 19 décembre 2014).

Les armes trouvées à Douma (Porte-parole de Tsahal, 19 décembre 2014)

- Dans la nuit du **18 décembre 2014**, lors d'un contrôle de routine près d'A-Ram (Sud de Ramallah), plusieurs Palestiniens ont été arrêtés en possession de couteaux et de substances soupçonnées d'être des drogues (Porte-parole de Tsahal, 18 décembre 2014).

Allègements en vue des fêtes de Noël

■ Conformément à une décision du ministre israélien de la Défense, du chef d'état-major et du coordinateur des activités du gouvernement dans les territoires palestiniens, plusieurs gestes de bonne volonté seront pris envers les Palestiniens chrétiens de Judée-Samarie. Pendant les fêtes, la présence des forces de sécurité israéliennes sera accrue aux terminaux de Bethléem et de Jéricho et les heures d'ouverture seront étendues pour faciliter l'entrée à Bethléem. Des autorisations d'entrée en Israël seront accordées à un plus grand nombre de Palestiniens. Sept cents chrétiens de la bande de Gaza seront autorisés à rendre visite à leurs familles en Judée-Samarie et 500 chrétiens de Judée-Samarie pourront rendre visite à leurs familles dans la bande de Gaza (Porte-parole de Tsahal, 18 décembre 2014).

La bande de Gaza

Le terminal de Rafah

■ Le représentant de l'AP en Egypte Jamal al-Choubaki a déclaré dans un communiqué que l'Egypte a l'intention d'ouvrir le passage de Rafah, mais seulement pour permettre aux Palestiniens bloqués du côté égyptien d'entrer dans la bande de Gaza. Les Egyptiens devraient également permettre à 51 Palestiniens emprisonnés pour entrée illégale en Egypte de retourner à Gaza (Felesteen al-Yom, 10 décembre 2014).

■ Le 21 décembre 2014, le terminal de Rafah a été ouvert, cependant, selon des rapports, seulement huit autobus l'ont emprunté (Site Internet du ministère palestinien de l'Intérieur, 21 décembre 2014). **Maher Abu Subha**, le responsable des terminaux, s'est plaint que le terminal n'a été ouvert que pendant une courte période de temps et que tous les Palestiniens qui voulaient l'emprunter n'ont pas pu le faire (Chaîne Al-Aqsa, 21 décembre 2014).

Droite : Palestiniens patientant devant le terminal de Rafah (Page Facebook Paldf, 21 décembre 2014). Gauche : Caricature publiée dans le journal Felesteen affilié au Hamas (Felesteen, 22 décembre 2014)

Reconstruction de la bande de Gaza

■ Selon un rapport de l'organisation **Global Humanitarian Assistance** qui surveille le flux des fonds pour les besoins humanitaires, et des rapports de l'UNRWA, **seule une petite fraction des fonds promis à la bande de Gaza par divers pays donateurs et organisations ont été effectivement transférés**. Le non-transfert de fonds est l'un des facteurs qui cause des retards importants dans la reconstruction de la bande de Gaza.

■ Le Hamas continue de blâmer l'Autorité Palestinienne pour les retards dans la reconstruction. Le haut responsable du Hamas **Khalil al-Haya** a déclaré dans une interview qu'alors qu'Israël et la communauté internationale sont intéressées par la reconstruction de la bande de Gaza, ce n'est pas le cas de l'Autorité Palestinienne, qui prône la procrastination (Alresala.net 20 Décembre, 2014).

■ Les Gazaouites continuent de manifester pour protester contre les retards. Le 18 décembre, 2014, les comités des réfugiés ont organisé une protestation près du terminal d'Erez. **Abu Muein Okal**, le responsable des comités des réfugiés, a averti que la prochaine manifestation se tiendrait près du terminal d'Erez et que d'autres événements seraient organisés dans la bande de Gaza, "de Rafah à Beit Hanoun et en direction des frontières avec Israël et l'Egypte" (Felesteen al-Yom, 18 décembre 2014).

Aide à la bande de Gaza

■ Le 22 décembre 2014, un convoi de six camions chargés de matériel médical d'Algérie est entré dans la bande de Gaza via le terminal de Rafah (Felesteen al-'Aan, 22 décembre 2014).

Les camions du convoi de soutien "Algérie-Gaza 3" au terminal de Rafah (Felesteen al-'Aan, 22 décembre 2014)

■ Le 20 décembre 2014, une équipe de l'organisation turque IHH a distribué du matériel et des biens (notamment des couvertures et des chauffages d'appoint) aux résidents de la bande de Gaza dont les maisons ont été endommagées durant l'Opération Bordure Protectrice (IHH, 20 décembre 2014).

Membres de l'IHH distribuant du matériel aux résidents de la bande de Gaza
(Page Facebook Palinfo, 20 décembre 2014)

Fathi Hamad rend visite à des membres de l'unité Nukhba

■ Le 20 décembre 2014, le site Internet affilié au Hamas Paltimes.net a publié des photos de Fathi Hamad, membre du bureau politique du Hamas et ancien ministre de l'Intérieur de l'administration *de facto* du Hamas, prises lors d'une **rencontre avec des membres de l'unité Nukhba des Brigades Izz al-Din al-Qassam, au Nord de la bande de Gaza**. Durant la rencontre, les membres de l'unité Nukhba ont juré de continuer la "résistance" [cf., le terrorisme anti-israélien] (Paltimes.net, 20 décembre 2014). L'événement témoigne de l'importance de Fathi Hamad et de son influence dans les affaires militaires et sécuritaires du Hamas, bien qu'il n'a pas de rôle officiel dans l'administration actuelle dans la bande de Gaza.

Des membres de l'unité Nukhba prêtent allégeance à Fathi Hamad, qui tient un fusil d'assaut M16 (Paltimes.net, 20 décembre 2014)

Un membre des Brigades Izz al-Din al-Qassam tué lors d'un entraînement

■ **Dans le cadre des efforts du Hamas de surmonter les dégâts causés à son infrastructure militaire, sa branche armée organise des formations**. Le 18 décembre 2014, **Bilal al-Abd al-Mun'im Munirawi**, 20 ans, du camp de réfugiés d'Al-Shabura au Nord de Rafah, a été tué. Quatre autres membres ont été blessés, apparemment par une explosion dans le camp d'entraînement des Brigades Izz al-Din al-Qassam près du terminal de Rafah. Le Hamas a publié un avis officiel suite à sa mort et ses funérailles et le service commémoratif ont été suivis par de hauts responsables du Hamas. Ismail Haniya, le vice-président du bureau politique du Hamas, a rendu une visite de condoléances à la famille (Qassam.ps, 18 décembre 2014 ; page Facebook PALINFO, 20 décembre 2014).

Droite : Bilal al-Munirawi (Paltimes.net, 18 décembre 2014). Gauche : Ismail Haniya rend visite à la famille (Page Facebook Palinfo, 20 décembre 2014)

Attaque du Centre culturel français de Gaza – Etat des lieux

■ Un réseau jihadiste salafiste proche du jihad mondial appelé Jund Ansar Allah a publié une vidéo sur Youtube le 18 décembre 2014, revendiquant la responsabilité de l'explosion au Centre culturel français de Gaza le 12 décembre 2014. Selon la vidéo, l'attaque a été menée en représailles des actions des forces de la coalition, dont la France est membre, contre l'Etat islamique. Le communiqué précisait également que l'attaque a été menée bien que le Centre soit entouré des sièges des forces de sécurité du Hamas (Remarque :

Dans la soirée du 12 décembre 2014, le Centre culturel français a été visé par un engin explosif improvisé qui a endommagé son mur extérieur).

■ **Une rivalité intense existe entre le Hamas et Jund Ansar Allah**. Le 14 août 2009, le Hamas a utilisé la force militaire pour supprimer le réseau Jund Ansar Allah. Pendant des affrontements dans la mosquée Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyya de Rafah, 24 personnes ont été tuées et 130 ont été blessées et plusieurs centaines de suspects ont été arrêtés, dont des salafistes jihadistes. Parmi les morts figuraient cheikh Nur al-Din al-Maqdisi (source d'autorité religieuse et idéologique des réseaux salafistes jihadistes) et **Khaled Banat**, alias **Abu Abdallah le Syrien** (le chef militaire de Jund Ansar Allah). Pendant les affrontements, les forces du Hamas n'ont pas hésité à tirer sur la mosquée, qui était un symbole salafiste jihadiste proéminent, causant de sérieux dégâts. [3]

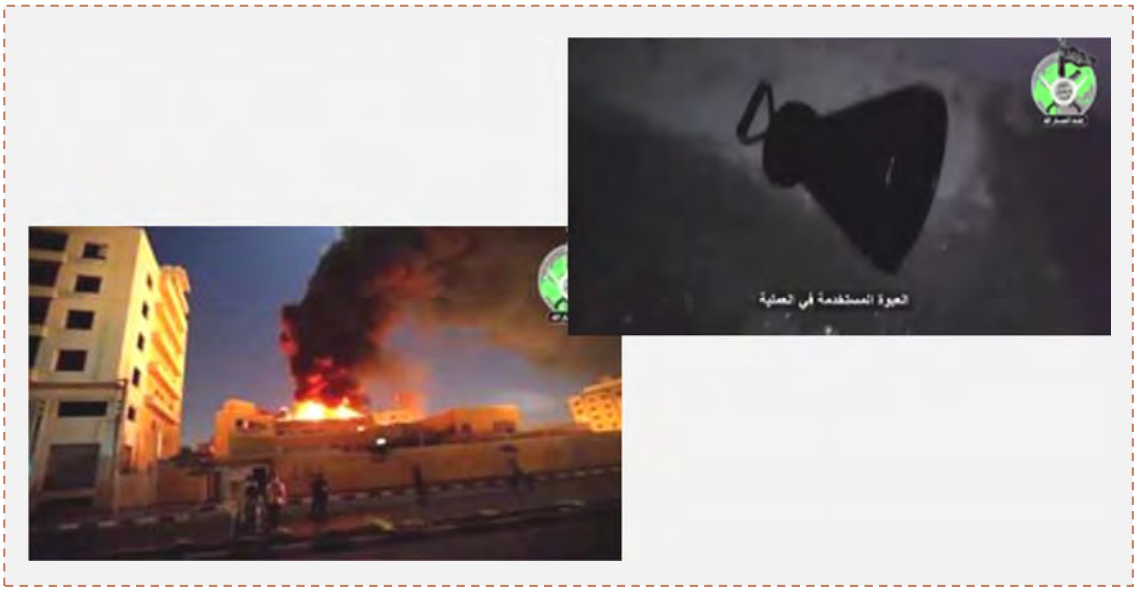

Photos de la vidéo. Droite : La charge déposée près du bâtiment. Gauche : Le bâtiment en feu (Youtube, 18 décembre 2014)

Mort d'un Palestinien dans les combats en Irak

■ Le 10 décembre 2014, le forum du Hamas a annoncé la mort en Irak de **Mumtaz al-Wahidi**, 27 ans, d'Al-Zahraa' (Sud de Gaza), qui avait rejoint les rangs de l'Etat islamique (Forum du Hamas, 20 décembre 2014). Il a été précisé qu'il a été tué durant une frappe de l'Etat islamique contre une position de l'armée irakienne au Nord de la province de Ninive (Sama, 20 décembre 2014).

[3] A ce sujet, voir notre article du 4 octobre 2009 intitulé "La lutte entre le Hamas et les réseaux jihado-salafistes de Gaza affiliés au jihad mondial - Etat des lieux", à l'adresse http://www.terrorism-info.org.il/fr/article/18208

Photos du membre de l'Etat islamique de la bande de Gaza, Mumtaz al-Wahidi, tué en Irak (Forum du Hamas, 20 décembre 2014)

L'Autorité Palestinienne

Appel de l'AP au Conseil de sécurité de l'ONU

■ Le 17 décembre 2014, la Jordanie a officiellement présenté un recours palestinien unilatéral au Conseil de sécurité de l'ONU visant à faire pression sur Israël et à l'attaquer sur la scène internationale. **La proposition palestinienne appelle à un accord de paix entre Israël et les Palestiniens et à la fin de "l'occupation du territoire palestinien" d'ici 2017**. Selon la proposition, les parties résoudront le problème par des négociations fondées sur les frontières de 1967, qui comprendront des accords de sécurité et désigneront Jérusalem comme capitale commune aux deux pays. La proposition prévoit également que les deux parties cesseront les actions unilatérales illégales, comme la construction dans les implantations (Maan, 17 décembre 2014).

■ Le projet de résolution a été remis "en bleu", ce qui signifie qu'il peut être voté par le Conseil de sécurité 24 heures après sa déposition. Selon **Riyad al-Maliki**, ministre des Affaires étrangères du gouvernement de consensus national palestinien, le projet de version est une combinaison de la proposition française et des commentaires et des décisions des Palestiniens (Rapport de l'ONU, 17 décembre 2014). La direction palestinienne négocie encore la version finale du projet, ainsi que sa date de vote.

■ **Riyad al-Maliki** a déclaré que la proposition pourrait être modifiée en fonction des suggestions des membres du Conseil de sécurité. Il a ajouté que des efforts étaient

également faits pour "renforcer" la proposition en la clarifiant, notamment sur les questions de Jérusalem et des implantations (Al-Ayyam, 21 décembre 2014). Il a également affirmé qu'avant le vote, plusieurs changements fondamentaux avaient été réalisés au sujet de Jérusalem et de la construction dans les implantations (Maan, 21 décembre 2014).

■ En ce qui concerne la date d'un vote, **Mahmoud Abbas pourrait attendre les accords de neuf membres du Conseil de sécurité,** soit début Janvier 2015 (Aawsat.net, 21 décembre 2014). **Majdi al-Khaldi**, conseiller diplomatique de Mahmoud Abbas, a déclaré que les Palestiniens débuteraient les consultations avec les membres du Conseil de sécurité pour obtenir leur appui et soumettraient ensuite la proposition au vote (Maan, 21 décembre 2014). **Riyad al-Maliki** a déclaré que malgré les efforts déployés par le secrétaire d'Etat américain John Kerry pour les convaincre, les Palestiniens refusent de reporter le vote au lendemain des élections en Israël (17 mars 2015) (Maan, 21 décembre 2014).

■ **Rami Hamdallah**, le Premier ministre du gouvernement de consensus national palestinien, a déclaré dans une interview que si la proposition de l'Autorité Palestinienne au Conseil de sécurité échouait, il y avait **plusieurs autres options**. L'une consiste à faire appel à d'autres institutions internationales. Une autre à examiner les relations économiques et sécuritaires avec Israël ainsi que la promotion de la "résistance populaire" [cf., le terrorisme populaire]. Il a appelé les États-Unis à revoir leur politique à la lumière des positions des pays européens et des autres pays du monde en ce qui concerne les Palestiniens (Sky News en arabe, 21 décembre 2014).

■ **Jen Psaki,** porte-parole du département d'Etat, a déclaré qu'aucune décision finale n'avait encore été prise sur le veto américain à la proposition de décision. Elle a ajouté que la mesure dépendait du contenu de la proposition qui n'a pas encore été déposée officiellement. Elle a précisé que les États-Unis ne soutiendraient toutefois aucune action unilatérale (Site Internet du département d'Etat américain, 17 décembre 2014).

Réactions du Hamas

■ **Le Hamas a critiqué l'appel de l'Autorité Palestinienne au Conseil de sécurité**. Le porte-parole du Hamas **Sami Abu Zuhri** a déclaré que le Hamas était contre tout ce qui peut "diminuer les droits et les principes nationaux", en particulier tout ce qui concerne Jérusalem et le "droit au retour" [des réfugiés palestiniens]. Le responsable du Hamas **Salah al-Bardawil** a accusé Mahmoud Abbas de déroger à sa responsabilité envers les intérêts des Palestiniens et la bande de Gaza, disant que l'appel au Conseil de sécurité

fait partie de ses tentatives de parvenir à un arrangement et est une façon de chercher des négociations sans fin (QNN, 21 décembre 2014).

Décision du Parlement européen

■ Le 17 décembre 2014, le Parlement européen a voté à 498 pour, 88 contre et 11 abstentions **la reconnaissance de principe d'un Etat palestinien et de la solution à deux Etats**, en parallèle à la promotion des pourparlers de paix. Le libellé de la décision est un compromis entre les grandes factions du parlement et **n'appelle pas à une reconnaissance immédiate de la "Palestine".** Toutefois, les membres du Parlement européen ont exprimé leur **préoccupation face à l'escalade sur le terrain, ont condamné tout acte de terrorisme et ont réitéré leur opposition à la construction dans les implantations.**

■ **Nabil Shaath**, membre du comité central du Fatah et responsable des relations internationales, a salué la décision du Parlement européen, la qualifiant "d'historique" et de changement dans l'arène européenne concernant la question palestinienne. Il a dit qu'il espérait qu'elle encouragerait d'autres gouvernements européens à reconnaître l'Etat palestinien (Wafa, 17 décembre 2014).

Appel à prendre les armes sur le site officiel du Fatah

■ Le Fatah a publié sur sa page Facebook officielle un appel montrant un de ses membres armé et une manifestation militaire avec l'inscription en arabe : "Reprenez les armes pour que l'ennemi (cf., Israël) ne connaisse pas la sérénité" (Page Facebook officielle du Fatah, 22 décembre 2014).

L'appel publié sur la page Facebook officielle du Fatah
(Page Facebook officielle du Fatah, 22 décembre 2014)

Retrait du Hamas de la liste des organisations terroristes

Annonce de la Cour de Justice européenne

- Le 17 décembre 2014, la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) [4] a annoncé l'annulation de la décision de l'Union Européenne (du 27 décembre 2001) **d'inclure le Hamas sur la liste des organisations terroristes de l'UE**, en l'absence de preuves suffisantes et vu que l'inscription du mouvement sur la liste a été basée sur des procédures non recevables par l'UE (cf., basées sur des informations issues des médias). La Cour de justice a précisé que cette annulation "n'implique aucune appréciation de fond sur la question de la qualification du mouvement Hamas de groupe terroriste". Par ailleurs, **la Cour a laissé en place les sanctions imposées au Hamas pour une durée d'au moins trois mois** (jusqu'au 17 mars 2015) ou jusqu'à la fin du processus d'appel en vertu duquel les pays membres peuvent déposer des preuves en vue de la réinscription du Hamas sur la liste (Site Internet du Conseil de l'Europe, 17 décembre 2014).

- **L'avocat Khaled al-Shouli,** qui dirige l'organisme français de charité CBSP qui œuvre pour la bande de Gaza et qui est actif en vue du retrait du Hamas de la liste des organisations terroristes de l'UE, a déclaré que la décision de l'UE faisait également référence à la branche armée de l'organisation. Il a souligné que si un appel de la décision n'est pas déposé d'ici trois mois, ceci signifie que le gel des avoirs du Hamas sera levé, le Hamas pourra ouvrir des bureaux dans tous les pays européens et ses membres pourront recevoir des visas d'entrée en Europe (Al-Jazeera, 18 décembre 2014).

Réactions occidentales

- **Une porte-parole de la Commission européenne** a souligné que l'UE considérait toujours le Hamas comme une organisation terroriste et envisageait ses mesures, y compris un recours juridique.

- **Le porte-parole du Foreign Office britannique** a annoncé que la Grande-Bretagne étudiait les détails de la décision et agirait avec ses partenaires pour s'assurer que le Hamas reste sur la liste des organisations terroristes (Site Internet du Foreign Office, 17 décembre 2014).

[4] La Cour européenne de justice (CEJ) est la cour principale de l'UE. Ses décisions lient toutes les institutions de l'UE. Les pays membres de l'UE ou des particuliers peuvent faire appel à travers les tribunaux de leurs propres pays. Elle est notamment responsable de l'interprétation juridique et de l'application des Conventions fondamentales de l'UE, y compris de la surveillance de la légalité des accords internationaux.

- **La porte-parole du Département d'Etat américain** a déclaré que l'Union Européenne devait conserver les sanctions et les limitations imposées au Hamas en raison de son caractère d'organisation terroriste. La porte-parole a ajouté que les Etats-Unis continueraient de coopérer avec l'UE à ce sujet (Site Internet du Département d'Etat américain, 17 décembre 2014).

Réactions du Hamas

- **Le Hamas a salué la décision :**

  - **Khaled Mashaal**, le chef du bureau politique du Hamas, a déclaré que la direction du Hamas considérait la décision comme une mesure dans la bonne direction et comme un moyen de modifier une position erronée non basée sur des faits objectifs. Il a appelé les gouvernements de l'Union Européenne à coopérer avec la décision de la Cour et à adopter les "décisions courageuses" et à retirer le Hamas de la liste des organisations terroristes (Middle East Monitor, 17 décembre 2014).

  - **Mussa Abu Marzouq**, haut responsable du Hamas, s'est déclaré satisfait de la décision, la qualifiant de "victoire" de tous ceux qui soutiennent la "résistance" (cf., le terrorisme) au sein du peuple palestinien (Page Facebook de Mussa Abu Marzouq, 17 décembre 2014).

  - **Salah al-Bardawil,** haut responsable du Hamas, a déclaré que la décision venait réparer une grave erreur. Selon lui, le terroriste qu'il faut juger et mettre sur la liste est l'ennemi sioniste (Al-Jazeera, 17 décembre 2014).